



DEMANDE D'AMENAGEMENTS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP CANDIDATES A UN TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE DELIVRE PAR LA FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

Rappel du contexte réglementaire

L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap est précisée par la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Les personnes en situation de handicap transitoire, dans une phase de rééducation post-opératoire ne peuvent pas demander d'aménagements d'épreuves certificatives.

Les métiers couverts par les certifications professionnelles de Moniteur d'Equitation, animateur d'Equitation et Accompagnateur de Tourisme Equestre font partie des professions réglementées et relèvent de l'article L.212-1 du code du sport.

Leur plein exercice est également conditionné par la possession d'une carte professionnelle et donc d'un certificat d'aptitude médicale, tel que défini par l'article A.212-178 du Code du sport.

Démarche

1. Préalablement à la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation, à l'inscription aux tests d'exigences techniques ou au dépôt de sa demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience, le candidat fait une demande d'aménagements auprès du service formation de la FFE ;
En retour, la FFE transmet au candidat le dossier à renseigner, les conditions réglementaires d'exercice de la profession, le référentiel professionnel de la certification et un descriptif précis des épreuves dont l'aménagement est sollicité, à destination d'un médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDPAH).
2. L'examen médical doit permettre de :
 - confirmer le handicap au sens de l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles ;
 - mesurer l'incapacité fonctionnelle (limitations) ;
 - justifier de manière argumentée le bien-fondé de l'aménagement sollicité avec le handicap présenté et la ou les épreuve(s) concernée(s), à la lecture du descriptif fourni par le service formation FFE ;
 - remettre à l'intéressé, à destination de l'organisme formateur, le formulaire médical annexé à la demande renseignée par le médecin désigné par la CDPAH précisant :
 - la non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités équestres,
 - l'avis et les préconisations relatifs à la demande d'aménagements liés au handicap.
3. le candidat transmet au service formation de la FFE le dossier complet.
La FFE établit une attestation mentionnant les aménagements dont le candidat peut bénéficier ;
4. le candidat transmet l'attestation établie par la FFE au centre de formation auprès duquel il souhaite s'inscrire. L'attestation est jointe au dossier d'inscription du candidat à l'entrée en formation et transmise à l'organisateur de la session d'examen.



DOSSIER DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS DE FORMATION ET/OU CERTIFICATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le dossier est à adresser par courriel à formation@ffe.com au minimum 1 mois avant l'inscription aux tests d'entrée (ATE), la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (AE et ME) ou la demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience

Il est constitué de :

- Formulaire de demande d'aménagements à compléter par le demandeur p 3
- Tableau de demande d'aménagements à compléter par le demandeur p 5
- Formulaire médical à compléter par le médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDPAH) p 8
- Référentiel professionnel et descriptif des épreuves certificatives à transmettre par le demandeur au médecin sollicité Annexes



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS

(à remplir par le demandeur)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Adresse électronique :

N° Licence FFE :

Situation du demandeur :

Avez-vous déjà bénéficié d'aménagements de votre poste de travail, de votre scolarité et/ou de formations antérieures ? (Si oui, vous pouvez communiquer toutes décisions d'aménagements antérieurs susceptibles de faciliter les propositions à venir)

Oui

Non

Titre faisant l'objet de la demande :

ATE <input type="checkbox"/>	AE <input type="checkbox"/>	ME <input type="checkbox"/>
Tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation : Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>	Exigences préalables à l'entrée en formation : Validées <input type="checkbox"/> Non validées <input type="checkbox"/>	Exigences préalables à l'entrée en formation : Validées <input type="checkbox"/> Non validées <input type="checkbox"/>
UC déjà acquises, le cas échéant : UC1 <input type="checkbox"/> UC2 <input type="checkbox"/> UC3 <input type="checkbox"/>	BC déjà acquis, le cas échéant : BC1 <input type="checkbox"/> BC2 <input type="checkbox"/> BC3 <input type="checkbox"/>	UC déjà acquises, le cas échéant : UC1 <input type="checkbox"/> UC2 <input type="checkbox"/> UC3 <input type="checkbox"/>

Aménagements demandés :

La demande concerne des aménagements relatifs à :

Tests et/ou exigences préalables à l'entrée en formation

Déroulement de la formation (en centre et en entreprise)

Epreuves de certification

Joindre le tableau de demande d'aménagement du Titre concerné



Renseignements relatifs à la formation envisagée

Dates de formation : du _____ au _____

Organisme de formation :

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Responsable de formation :

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Entreprise de stage de mise en situation professionnelle :

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Dirigeant :

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Statut pendant la formation :

Apprenti Salarié en contrat de professionnalisation Stagiaire de la formation professionnelle

Autre Précisez :

Fait à _____ le _____

Signature :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS

Animateur d'Equitation

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/animateur-equitation)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
BC1 Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure		
BC2 Animer et encadrer les activités équestres en sécurité		
BC3 Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS
Accompagnateur de Tourisme Equestre

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/accompagnateur-de-tourisme-equestre)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
UC1 Participer au fonctionnement de la structure équestre		
UC2 Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC3 Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS

Moniteur d'Equitation

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/moniteur-d-attelage-equitation-western)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
UC1 Participer au fonctionnement de la structure équestre		
UC2 option Attelage Encadrer l'attelage en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC2 option Equitation Western Encadrer l'attelage en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC3 Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :



**Demande d'aménagements pour les personnes en situation de handicap,
candidates à un titre à finalité professionnelle délivré par la Fédération Française d'Équitation**

Formulaire médical

à remplir par le médecin et à remettre à l'intéressé (e)

NOTE A L'ATTENTION DU MEDECIN : Les informations consignées dans ce document sont strictement confidentielles. Elles ont pour objet d'aider l'organisme de formation sollicité à proposer des aménagements adaptés. Vous pouvez renseigner le questionnaire ci-après ou rédiger votre avis sur papier à en-tête si le formulaire ne vous paraît pas adapté (en précisant les incapacités fonctionnelles du candidat au regard du descriptif de l'épreuve et/ou des modalités de formation et en proposant des préconisations d'aménagements).

Je soussigné(e) Dr. _____, désigné(e) par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), certifie avoir examiné ce jour M. ou Mme _____ qui présente une situation de handicap au sens de l'article L114 du code de l'action sociale et des familles.

Mentionner succinctement la nature et la localisation du handicap et le cas échéant, le taux d'invalidité octroyé par la maison départementale des personnes handicapées :

Toutefois, je certifie que son état de santé ne contre-indique pas la pratique et l'encadrement des activités équestres.

Selon le référentiel d'activités fourni par la Fédération Française d'Équitation (Annexes 1, 2 et 3), je constate que l'incapacité fonctionnelle présentée de façon durable par le demandeur nécessite un aménagement des modalités de formation à la certification professionnelle suivante :

Animateur d'équitation Accompagnateur de tourisme équestre Moniteur d'équitation

Son état justifie donc l'aménagement de la formation selon les préconisations suivantes :



Selon le descriptif des épreuves fourni par la Fédération Française d'Équitation (Annexes 1,2 et 3), je constate que l'incapacité fonctionnelle présentée de façon durable par le demandeur ne lui permet pas de passer, dans les conditions habituellement requises pour les personnes valides, l'(les) épreuve(s) précisée(s) ci-dessous menant à la certification du titre suivant :

Animateur d'équitation

Accompagnateur de tourisme équestre

Moniteur d'équitation

(recenser l'ensemble des épreuves concernées : tests d'exigences préalables à l'entrée en formation et/ou situations certificatives) :

Son état justifie donc l'aménagement de cette (ces) épreuve(s) selon les préconisations suivantes :

Cet avis médical est remis à l'intéressé(e) pour faire valoir ce que de droit.

Fait à

le

Cachet et signature

Accompagnateur de tourisme équestre

Conditions réglementaires d'exercice

Accompagnement et conduite de randonnées équestres, dans le cadre de parcours identifiés.

Référentiel d'activités

<p>A) Fonction : encadrement des activités de tourisme équestre</p> <ol style="list-style-type: none"> Il/elle prépare son action d'encadrement : <ul style="list-style-type: none"> définit les objectifs, les moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son action dans des conditions optimales de sécurité et dans le respect du projet de la structure reconnait les itinéraires équestres en intégrant les impératifs de sécurité et touristiques prend en compte les éléments culturels et environnementaux de la pratique veille au respect des tiers attribue le matériel et les chevaux ou poneys connaît la procédure d'appel des secours et la conduite à tenir en cas d'accident connaît et respecte la réglementation concernant les pratiques et son action Il/elle réalise son action d'encadrement pour tous publics : <ul style="list-style-type: none"> accompagne les promenades et randonnées équestres sur des itinéraires préalablement reconnus prend en charge tous les publics (enfants, adultes, scolaires, handicapés, groupes,...) présente le but, les objectifs et le déroulement de l'activité vérifie la préparation des équadés, l'équipement des pratiquants et le matériel utilisé met en confiance, encourage et motive les pratiquants prend en compte et sensibilise les pratiquants au bien-être des équadés vérifie les capacités des pratiquants transmet les bases techniques de l'équitation d'extérieur : consignes de sécurité, distance, emplacement, allures, conduite du cheval en extérieur et sur la voie publique anime les promenades et randonnées en s'appuyant sur les aspects touristiques, culturels, écologiques et environnementaux identifie les personnes en difficulté adapte en permanence son action, les moyens et méthodes aux caractéristiques des pratiquants et aux situations imprévues prévient l'apparition des blessures de harnachement et maîtrise le matelotage pour éviter les accidents d'attache maîtrise l'orientation pratique adapte les itinéraires aux caractéristiques des pratiquants et aux conditions environnementales participe à l'animation du territoire dans lequel il/elle intervient gère les étapes en intégrant la sécurité et le confort des équadés et des pratiquants Il/elle veille à la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même : <ul style="list-style-type: none"> s'assure de la sécurité des installations et des itinéraires s'assure de l'état du matériel et de son adaptation à l'activité fait respecter les consignes de sécurité en vigueur en fonction de l'environnement se conforme aux règles sur la conduite à tenir en cas d'accident perçoit les situations à risques identifie les causes d'accidents potentiels prépare une trousse d'urgence lors de ses déplacements Il/elle évalue et rend compte de son action : <ul style="list-style-type: none"> évalue le déroulement de l'activité selon des critères observables préalablement définis et rend compte auprès des cavaliers, parents, accompagnateurs et à ses responsables évalue la satisfaction du public établit l'état de la cavalerie, du matériel, des installations et de l'environnement identifie les problèmes rencontrés et propose des corrections et aménagements établit le bilan de son action <p>B) Fonction : accueil, animation, promotion</p> <ol style="list-style-type: none"> Il/elle contribue à l'accueil du public : <ul style="list-style-type: none"> connaît et respecte les clients de la structure utilise les différents moyens de communication pour l'accueil renseigne sur les activités, la structure, l'équipement nécessaire informe sur la vie des équadés et la manière de les aborder (éthologie de base) adapte le contenu et la forme de ses propos est vigilant sur les comportements à risque contribue activement à la qualité de l'accueil au sein de la structure peut être amené(e) à utiliser une langue étrangère. Il/elle contribue à l'animation de la structure : <ul style="list-style-type: none"> anime la vie de la structure anime une réunion, une manifestation utilise les outils et savoir-faire adaptés Il/elle contribue à la promotion des activités : <ul style="list-style-type: none"> met en valeur les activités de la structure en interne et en externe participe aux relations avec les médias participe à l'élaboration des documents de promotion de la structure participe à des réunions professionnelles ou institutionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> définit sa clientèle actuelle et potentielle détermine le mode de communication approprié contribue à prospecter et démarcher de nouveaux pratiquants ciblés en fonction des orientations de la structure <p>C) Fonction : soins, entretien et maintenance</p> <ol style="list-style-type: none"> Il/elle participe aux soins journaliers et périodiques des équadés : <ul style="list-style-type: none"> s'assure de l'hygiène, de la santé et du bien-être des équadés assure les soins courants aux équadés maîtrise les principes de base du secourisme équin fait intervenir le vétérinaire dès que besoin organise la sortie quotidienne des équadés gère l'effort et vérifie l'intégrité fonctionnelle des équadés assume la fonction de convoyage d'équadés, se préoccupe de leurs conditions de transport et de bien-être évalue l'état de la ferrure et assure un dépannage d'urgence en maréchalerie Il/elle participe à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations : <ul style="list-style-type: none"> participe à la propreté de l'établissement s'assure de l'entretien des sols et des aires d'évolution propose le renouvellement des harnachements et procède à de petites réparations de bourrellerie participe à la gestion des pharmacies vétérinaire et humaine conformément à la réglementation en vigueur applique et fait respecter les règles d'hygiène et de sécurité participe à la conduite des véhicules et machines d'emploi courant dans l'entreprise, dans le respect de la réglementation peut être amené(e) à assurer le transport des équadés <p>D) Fonction : Emploi de la cavalerie de tourisme équestre</p> <ol style="list-style-type: none"> Il/elle évalue la cavalerie de tourisme équestre : <ul style="list-style-type: none"> évalue l'aptitude des équadés évalue le comportement de la cavalerie évalue le niveau de dressage, les qualités, les difficultés et risques d'emploi des équadés participe au renouvellement de la cavalerie. Il/elle travaille la cavalerie de tourisme équestre et planifie son utilisation en fonction de l'activité envisagée : <ul style="list-style-type: none"> définit un programme de travail individualisé en fonction de l'utilisation à laquelle les équadés sont destinés assure le travail monté et non monté des chevaux et poneys dans l'optique de leur utilisation participe aux activités de débouillage conseille dans l'achat d'un équadé reprend un équadé qui pose problème habitude les équadés à embarquer et débarquer facilement peut être amené à présenter des équadés à des épreuves d'élevage, de compétitions, d'aptitude, de labellisation ou des manifestations équestres habitude sa cavalerie à l'environnement. Il/elle veille au bien-être de la cavalerie : <ul style="list-style-type: none"> intègre à son action les principes de la charte du bien-être animal <p>E) Fonction : organisation et gestion de la structure de tourisme équestre</p> <ol style="list-style-type: none"> Il/elle participe à l'organisation des activités de la structure : <ul style="list-style-type: none"> participe à la conception et la promotion des produits de tourisme équestre participe à l'organisation des manifestations liées à son activité utilise les nouvelles techniques d'information, de communication et de commercialisation connaît la réglementation en vigueur conçoit et présente un calendrier d'animations, un programme d'activités utilise les dispositifs de la formation professionnelle continue pour développer ses connaissances et ses compétences se préoccupe de la qualité des relations avec la population et les usagers de l'espace naturel peut être amené(e) à assurer la fonction de tuteur et d'encadrement d'équipe Il/elle participe à la gestion du matériel et des installations : <ul style="list-style-type: none"> participe à la gestion des stocks et approvisionnements conseille la structure dans la gestion du matériel Il/elle participe à la gestion administrative et financière : <ul style="list-style-type: none"> participe au suivi administratif de la clientèle et des équadés contribue aux bonnes relations avec les partenaires de la structure participe à la gestion du budget participe à la gestion des équadés et du matériel évalue la rentabilité des activités peut être amené(e) à participer à la gestion comptable de l'établissement
--	--

Descriptif des épreuves certificatives

1. Epreuves certificatives de l'UC1 : Participer au fonctionnement de la structure équestre

Modalité 1-A : Mise en situation professionnelle – Entretien et sécurisation de la structure équestre

La certification se déroule au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu

Modalité 1-B : Production et soutenance d'un rapport de stage

Le candidat transmet avant la certification, par voie électronique et dans le délai précisé lors de son inscription, un rapport de stage.

Ce rapport est un document écrit et dactylographié de 25 pages maximum hors annexes

Le candidat présente son rapport, en utilisant le cas échéant tout outil ou support de son choix, pendant 15 minutes maximum.

La présentation est suivie d'un entretien avec les évaluateurs d'une durée de 15 minutes maximum

2. Epreuves certificatives de l'UC2 : Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité

Peuvent s'inscrire à l'UC 2 les candidats qui ont préalablement totalisé au minimum 15 journées de randonnée validées sur le carnet électronique de randonnée.

Modalité 2-A : Production d'un dossier roadbook et entretien relatif à ce dossier

Le candidat transmet avant la certification, par voie électronique et dans le délai précisé lors de son inscription, un dossier roadbook.

Ce dossier comprend la présentation de 4 itinéraires conduits par le candidat s'adressant au moins à 2 publics différents parmi : enfants, adolescents, adultes, familles, pratiquants en situation handicap.

Le dossier sert de support à un entretien avec les évaluateurs, d'une durée de 20 minutes maximum.

Modalité 2-B : Mise en situation professionnelle - Accompagnement d'une sortie équestre en sécurité

Le candidat conduit une sortie équestre d'une durée d'une demi-journée pour un groupe de 4 personnes minimum comprenant :

- Mise à cheval et vérification du matériel et du niveau des participants ;
- Mobilisation des techniques d'orientation et de matelotage ;
- Accompagnement, animation et gestion de la sécurité ;
- Organisation d'une halte ;

La sortie équestre est suivie d'un entretien de 10 minutes au maximum permettant au candidat d'analyser sa prestation, de justifier ses choix techniques et pédagogiques, et le cas échéant de proposer des pistes d'optimisation ou de remédiation

3. Epreuves certificatives de l'UC3 : Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être

Modalité 3-A : Mise en situation professionnelle – Soins des équidés et suivi de la cavalerie

La certification se déroule au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu

Modalité 3-B : Mise en situation professionnelle – Démonstration technique de maréchalerie

Le candidat procède à un dépannage en maréchalerie en sécurité – Durée 20 minutes

Modalité 3-C : Mise en situation professionnelle – Démonstration technique équestre

1- Le candidat finalise la détente d'un équidé d'extérieur et présente au choix des évaluateurs 2 des exercices imposés dans chacun des domaines suivants – Durée 15 minutes.

- a) Travail sur le plat
 - Transitions Galop-Pas-Galop à chaque main
 - Demi-tour autour des hanches et demi-tour autour des épaules au pas, puis reculer
 - Cercle de 20 m au galop à cadence constante rênes longues
- b) Travail sur sautants
 - Fossé d'environ 1m de large et passage d'eau
 - Contrebas et contrehaut d'environ 70 cm et plans ascendants et descendants
 - Ligne courbe à 3 ou 4 foulées, fixe et/ou mobile, hauteur 80 cm environ, puis arrêt progressif
- c) Habiletés tourisme équestre
 - Slalom les 2 rênes dans une main, 5 cônes à 6m, au trot et au galop
 - Ouverture et fermeture de barrière et passage de branches basses au trot ou au galop
 - Reculer de 3 m dans un couloir de barre, descendre et monter à droite

2- A l'issue de la présentation, le candidat réalise une analyse de l'équidé et propose les objectifs d'une séance de travail – Durée 5 minutes.

3- Le candidat conduit une séance commentée de travail du cheval en fonction des objectifs qu'il a défini – Durée 10 minutes.

4- La séance est suivie d'un entretien avec les évaluateurs portant sur son déroulement et la maîtrise par le candidat des techniques et de la méthodologie de travail de la cavalerie d'extérieur – Durée 10 minutes.